

Son devoir est de veiller à ce que soient auparavant conscrrites ces autres ressources d'un ordre bien inférieur et bien moins important.

Le ministre a soutenu hier que le raisonnement qui a amené la population du Canada à libérer le Gouvernement de son obligation morale devrait maintenant servir à le relever de cette obligation légale. Je soutiens que l'argument n'est pas d'application. Les membres de notre groupe sont allés au peuple et ont invité tous ceux sur qui ils pouvaient exercer quelque influence à libérer le Gouvernement de son obligation. Pourquoi? Parce que le premier ministre avait formellement promis qu'une telle question serait soumise au Parlement. On n'a pas demandé à la population canadienne s'il y avait lieu d'insérer dans les statuts du pays la conscription des ressources humaines pour le service outre-mer, on lui a demandé de relever le Gouvernement de tous ses engagements afin que la question puisse être discutée, de dégager les honorables députés de toute obligation afin qu'ils soient en mesure d'aborder le sujet quant au fond. Mais cette thèse ne se soutient plus maintenant.

Le très hon. MACKENZIE KING: De quoi mon honorable ami parle-t-il en ce moment?

M. DOUGLAS (Weyburn): Je demanderai, à mon tour, si nous sommes actuellement à discuter la conscription.

Le très hon. MACKENZIE KING: Oui; le Parlement est actuellement saisi de la question du service outre-mer.

M. DOUGLAS (Weyburn): Le Gouvernement a été relevé de l'obligation morale afin que la question pût se débattre au Parlement. Pour ce qui est de relever le Gouvernement de sa responsabilité juridique sans l'assurance qu'il entend conscrire toutes les ressources matérielles du Canada, c'est une tout autre affaire. Nous étions prêts, et nous avons invité le peuple, à relever le Gouvernement de son obligation morale, mais nous ne sommes pas prêts à le relever de son obligation juridique à moins qu'il ne soit prêt lui-même à prendre certaines dispositions définies en vue de conscrire la richesse, l'industrie et les autres ressources matérielles du pays.

Dans quelques jours, l'unité de réserve à laquelle j'appartiens ira camper, et il est possible que je ne sois pas ici quand le vote se prendra. Je voudrais exposer ma manière de voir à la Chambre de telle sorte qu'il n'y ait pas d'équivoque sur mon attitude. Si l'amendement proposé par l'honorable député de Rosetown-Biggarr avait été déclaré régulier, je l'aurais appuyé d'emblée. Si le Gouverne-

[M. Douglas (Weyburn).]

ment est prêt à retirer ce bill et à insérer dans l'article 2 de la loi sur la mobilisation des ressources nationales les dispositions obligatoires conscrivant la richesse et l'industrie du Canada, ainsi que l'a demandé cet après-midi mon chef l'honorable député de Rosetown-Biggarr, et s'il est prêt à faire suivre cette mesure d'une loi conscrivant les hommes pour le service outre-mer, je suis disposé à l'appuyer. Mais si le Gouvernement ne fait pas cela, j'affirme catégoriquement ce soir que je voterai contre cette mesure.

Je ne veux, ni par mes paroles ni par mon vote, donner au Gouvernement le pouvoir d'imposer la conscription à des jeunes gens, dont plusieurs n'ont jamais possédé un pied carré du sol de notre pays, dont un grand nombre ont été plusieurs années à ne pas savoir où reposer leur tête, si, d'un autre côté, il entend laisser relativement libres de toute obligation ceux envers qui le pays s'est montré généreux et qui possèdent une grande partie des biens du pays. C'est la guerre de tous ou ce n'est la guerre de personne. Tant que le Gouvernement n'utilisera pas les ressources matérielles du pays, je me refuserai pour ma part à lui reconnaître le droit de conscrire la vie humaine.

M. A. W. ROEBUCK (Trinity): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Weyburn (M. Douglas) déclare que le bill dont la Chambre est saisie a plongé le public dans l'embarras et la confusion. J'estime qu'il a démontré le bien-fondé de sa déclaration mais qu'il l'a démontré par un exemple personnel plutôt que par dialectique. L'honorable député affirme que lui et ses associés se sont rendus aux quatre coins du pays, exhortant le peuple à délier le gouvernement de ses engagements anticonscriptionnistes. Et voilà qu'il s'oppose maintenant à l'adoption d'un bill qui a précisément pour objet de mettre en œuvre une mesure conscriptionniste.

M. DOUGLAS (Weyburn): Etait-ce là le but du plébiscite? Ce n'est pas ce qu'a dit le premier ministre. Il a affirmé que ce ne l'était pas.

M. REID: Personne n'a interrompu l'honorable député. Nous avons complaisamment prêté l'oreille.

M. ROEBUCK: Si l'honorable député veut bien m'entendre, je lui dirai le court et le long du plébiscite et de la raison d'être, à mon humble avis, de la question et de la réponse. Je sais que l'honorable député est en quelque sorte tenu de quitter la Chambre sous peu mais s'il veut bien attendre il sera mis au courant de toute l'affaire. L'honorable député nous a affirmé qu'il est prêt à appuyer une